

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DELEGUE AUPRES
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHARGE DE LA CONDITION DE LA
FEMME ET DE L'ENFANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE
DE PILOTAGE DU COLLOQUE INTERNATIONAL
SUR "LE ROLE DE LA FEMME POUR UNE
AFRIQUE DU SUD NON RACIALE, DEMOCRA-
TIQUE ET EGALITAIRE"

Le Comité de Pilotage du Colloque International sus-
visé, s'est réuni le Mardi 22/01/91 à 15 Heures au Building
Administratif (7è Etage) sous la présidence de Madame le
Professeur NDioro NDIAYE Ministre Délégué Chargé de la
Condition de la Femme et de l'Enfant.

Etaient présents à cette réunion, les membres
ci-après :

Mrs.-Mamadou GUEYE, DC/MDCFE

- Paul Badj, Conseiller Diplomatique/PR
- Ousmane KA CT1/MDCFE
- Fodé SECK, Directeur des Org. Intern./MAE

Mmes Ursule DIOUF DIATTA , CT/M.INT

- Jacqueline Ki-Zerbo, Coordinatrice Régionale de
l'UNIFEM

Mrs- Abdou Rahmane CISSE, M.C.C.

- Peter SHEKESHE, Représentant Résident de l'ANC
- Tafsir Malick NDiaye Prof de Droit Université C.A.D.
- Mamadou DIOUF. Prof. Histoire Université C.A.D.

.../...

Les membres du Comité de Pilotage après avoir entendu une communication de Madame le Prof. NDioro NDIAYE MDCFE, relative aux objectifs et aux modalités d'organisation de ce Colloque, tels que précisés dans l'Aide-Mémoire élaborée à cet effet, ont procédé à un large échange de points de vue sur les questions suivantes :

- Problème de choix entre Colloque et Symposium compte tenu de la durée très courte de la manifestation prévue (1 journée) ;
- La nécessité ou non pour les femmes d'Afrique du Sud membres ou non de l'ANC de donner leur vision de la société post-apartheid ;
- La nécessité ou non de permettre aux femmes "leaders" membres de l'ANC ou d'autres mouvements de Libération Nationale de faire des témoignages sur leurs expériences passées ;
- L'harmonie à faire entre la ligne politique des futurs animateurs et la problématique de l'approche technique de l'intégration de la Femme au Développement (IFD) ;
- La coordination à faire entre ce Colloque et les autres manifestations qui pourraient être prévues dans le cadre de la visite prochaine du Vice-Président de l'ANC Nelson MANDELA ;
- L'opportunité ou non de prévoir un volet culturel sous forme d'exposition d'art ou de prestation de musiciens sénégalais dans le programme du Colloque ;
- le nombre d'invités officiels venant de l'extérieur, le mode de financement et les langues de travail.

A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été retenues :

1°) En raison de l'importance des sous-thèmes déjà identifiés ou à identifier et de la dimension des animateurs, il conviendrait de tenir un Colloque de 2 jours. "

.../...

Ce Colloque pourrait soit être ouvert la veille de la visite du Président MANDELA ou le 2^e jour de ladite visite.

2°) Il sera demandé aux femmes "leaders" de l'Afrique du Sud (Albertina Sisulu, Getrude SHOPE, Jenny BORRAINE) de faire des témoignages sur leurs expériences et de donner leur vision du rôle de la Femme dans la Société post-apartheid.

3°) Tout en n'ignorant pas les difficultés à contenir les animateurs en raison de leurs expériences ou convictions politiques propres, il sera mis en exergue la question de l'approche technique de l'I.F.D.

4°) Il sera demandé à la Présidence de la République dans la mesure du possible, de permettre au Comité de Pilotage du Colloque en rapport avec les services du Protocole de veiller au contrôle et à la coordination de toutes les activités qui pourraient être organisées dans le cadre de la visite de Monsieur Nelson MANDELA.

5°) Monsieur Abdou Rahmane CISSE, responsable de la Commission Presse et Information présentera à la prochaine réunion du Comité, des propositions concrètes, relatives à la couverture médiatique et aux aspects culturels du Colloque.

6°) Le nombre de participants extérieurs sera au maximum 20 personnes.

7°) Le mode de financement reste pour le moment celui déjà indiqué dans l'Aide-Mémoire à savoir :

- L'hébergement, la restauration et le transport interne des invités officiels seraient assurés par la Présidence de la République

.../...

- Les billets aller-retour des invités seraient assurés par la Fondation F. Ebert

- L'appui logistique et technique serait supporté par le Maire de Dakar.

8°) Les langues de communication seront le Français et l'Anglais

9°) La prochaine réunion aura lieu dans 15 jours précisément le Vendredi 8/02/1991.

Le Rapporteur

Ousmane KA

CEREMONIE DE CLOTURE DU COLLOQUE
"ROLE DE LA FEMME DANS UNE AFRIQUE DU SUD
NON RACIALE, DEMOCRATIQUE ET EGALITAIRE"

PROPOSITION DE DEROULEMENT

AU COURS SAINTE MARIE DE HANN

(durée : 1H 30)

* Le Mercredi 3 Avril 1991

- De 14H 30 à 15H : Mise en place des élèves du Cours Sainte Marie et des écoles invitées.
- De 15H à 15H 30 : Mise en place des invités dans la Cour de l'Amitié ;
Mise en place des Délégués officiels du Colloque au "Parvis de la Dignité de l'Homme".
- 15H 45 : Arrivée du Président de la République et du Vice-Président de l'ANC, accompagnés de leurs épouses.

Accueil par le Ministre chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant et par le Directeur du Cours Sainte Marie.

- 15H 46 : Déplacement vers la Cour des Nations.

Présentation des principales personnalités du Colloque, sur l'Allée de la Concorde et des Corps constitués du Cours Sainte Marie

Accueil par les "linguères" du Cours Sainte Marie ;

Remise des bouquets de fleurs à Mesdames Elisabeth DIOUF et Winnie MANDELA

- 15H 48 : Déplacement vers la Place Universel.

Accueil par les élèves habillés en costumes nationaux des différents pays représentés.

Remise à Mr Nelson MANDELA des documents présentant l'engagement du Cours Sainte Marie au service de la Paix.

- 15H 49 : Déplacement sur l'Avenue de la Justice.

Accueil populaire par les élèves du Primaire.

- 15H 50 : Montée des couleurs sénégalaises et exécution de l'Hymne National, chanté par les élèves.

Mot de bienvenue par un enseignant (1 minute)

Remise d'un cadeau-souvenir à Mr Nelson MANDELA

- 15H 53 : Déplacement vers le "Parvis de la Dignité de l'Homme" où attendent déjà les Délégués officiels du Colloque.

Mise en place du Président de la République et du Vice-Président de l'ANC et de la suite qui les accompagne.

Chorégraphie sur le thème "la Dignité de l'Homme" par le club de danse du Cours Sainte Marie (4 minutes).

Evocation poétique sur "l'apartheid", par le groupe des jeunes élèves du Cours Sainte Marie (4 minutes)

Minute de recueillement pour toutes les victimes du mépris et de l'exploitation de l'homme par l'homme

Dévoilement de la plaque souvenir par Mr Nelson MANDELA.

- 16H 10 : Déplacement du Président de la République, du Vice-Président de l'ANC, et de la suite vers le Monument Mandéla.

Recueillement devant le Monument Mandéla, avec exécution de l'Hymne de l'ANC.

Prise de photographies avec le Monument

Déplacement vers le "Foyer Albert Luthuli"

- 16H 12 : Pause de quelques minutes dans le "Foyer Albert Luthuli" (pendant la mise en place des autres personnes dans la Cour de l'Amitié).

rafraîchissement ou café.

- 16H 20 : Déplacement du Président de la République et du Vice-Président de l'ANC, et de sa suite, vers la Cour de l'Amitié.

Accueil populaire des invités, debout

- 16H 22 : "Poèmes" sur le thème de l'apartheid et de la Liberté, de l'égalité raciale par Jacqueline LEMOINE et par Mme Awa Sène SARR accompagnées des musiciens. (8 à 10 minutes)

- 16H 30 : Petit spectacle "Le Village Planétaire" représentant les Cinq Continents, par les élèves du Jardin d'Enfants se terminant par " la danse zoulou" (6 minutes)

- 16H 36 : Mot de bienvenue par le président des élèves (2 minutes)

- 16H 38 : Allocution du Directeur du Cours Sainte Marie (4 minutes)

- 16H 42 : Allocution du Ministre chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant (8 minutes) ?

- 16H 50 : Discours du Vice-Président de l'ANC, Mr Nelson MANDELA (10 à 12 minutes)

- 17 H : Lecture de "l'Appel de Dakar" (6 minutes)

- 17H 06 : Clôture officiel du "Colloque sur le Rôle de la femme dans une Afrique du Sud non-raciale".

Chant "We are the World" par la chorale du Cours Sainte Marie avec drapeaux de tous les pays.

Lâcher de ballons et lâcher de colombes

Montée du Président de la République et du Vice-Président de l'ANC sur le grand podium. Salut de la foule, photos.

- 17H 10 : Déplacement du Président de la République, du Vice-Président de l'ANC, et de sa Suite vers l'Allée de la Concorde et l'Allée de la Réconciliation.

Au niveau du Monument des Droits de l'Homme, visite de l'exposition des Artistes plasticiens sénégalais

Pendant la visite de cette exposition, spectacle sur la grand podium.

- 17H 20 : Déplacement vers l'Agora

Signature du Livre d'Or

Déplacement vers Le Hall d'Entrée du Cours Sainte Marie

- 17H 25 : Départ du Président de la République, du Vice-Président de l'ANC, et de sa suite.